

Division-Sud du comté de Perth ;
 Halton ;
 Lincoln et Niagara ;
 Montmorency ;
 Victoria, N.-E. ;
 King, N.-E. ;
 Division-Est du comté de Bruce ;
 Queen, N.-E. ;
 Division-Nord du comté de Victoria, O. ;
 Digby ;
 Richmond, N.-E. ;
 Brome ;
 Glengarry ;
 Division-Sud du comté de Victoria, O. ;
 Soulanges ;
 Cumberland ;
 Peel ;
 Division-Ouest du comté de Huron ;
 Division-Est du comté de Simcoe ;
 Monck ;
 Vaudreuil ;
 Cité et comté de Halifax ;
 Division-Est du comté d'Elgin ;
 Division-Sud du comté d'Ontario ;
 Prince-Edward ;
 Lennox ;
 Division-Est du comté de Middlesex ;
 Cité de London ;
 Montcalm.

Les dits certificats et rapports sont lus, et il est ordonné de les entrer dans les journaux de la Chambre comme suit :—

ÉLECTION CONTESTÉE DE PERTH-SUD.

Dans la Haute Cour de Justice—Division du Banc de la Reine.

Assignée pour instruction à la division des Plaids communs de la Haute Cour de Justice.

ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

Election d'un député à la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral de la division-sud du comté de Perth, tenue le vingt-sixième jour de février 1891, et le cinquième jour de mars 1891.

Entre

WILLIAM GEORGE GLENN,

Pétitionnaire ;

et

JAMES TROW,

Répondant.

A l'honorable Orateur
de la Chambre des Communes
du Canada.

Nous, l'honorable John Edward Rose, et l'honorable Hugh McMahon, deux des juges de la Division des Plaids Communs de la Haute Cour de Justice, certifions, par les présentes, que nous avons tenu une cour en la cité de Stratford, le 28ème jour d'octobre 1891, pour l'instruction de la pétition entre les parties susmentionnées concernant la susdite élection à laquelle le dit James Trow a été rapporté comme